



ASSOCIATION LANDAISE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER

Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2015 à 19h à Arue

Le Président ouvre la séance à 19h15

Il remercie les participants et présente le déroulement de l'Assemblée Générale.

RAPPORT MORAL :

Le Président explique à l'assemblée les divergences d'opinion au sein de l'association concernant la munition « chevrotine » et ce qui en découle à savoir **la désaffiliation de l'association départementale des chasseurs de grand gibier par l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier** .

A cet effet l'association doit être renommée et de nouveaux statuts doivent être adoptés.

Le président propose un vote à main levée.

Le président présente l'intitulé de la nouvelle association et fait lecture des statuts. Il procède au vote

L'intitulé et les statuts sont adoptés à l'unanimité

La nouvelle dénomination de

L'ASSOCIATION LANDAISE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER devient :

AMICALE DES CHASSEURS DU GRAND GIBIER LANDAIS

Le montant de la cotisation annuelle est proposée à **5 euros** à l'assemblée

19 personnes sont pour

11 personnes proposent une cotisation à 10 euros

La cotisation annuelle est fixée à 5 euros

BILAN FINANCIER :

Le trésorier nous informe de l'ouverture d'un compte au crédit agricole le 05 novembre 2014 puis la clôture de celui du CCP le 20/11/2014.

solde au 14/08/2014 1892.96 euros

solde au 31/12/2014 2891.96 euros

Les recettes proviennent :

- des divers stands tenus lors de manifestations de chasse.
- d'adhésions de nouveaux membres
- l'attribution d'une subvention de la mairie de arue

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

Budget prévisionnel :

Demande de subvention de fonctionnement auprès de la mairie de Arue pour 150 €.

Prévoir la tenue des différents stands lors de manifestations ainsi que l'aménagement du stand de tir de Saint Gor.

.

Le vice président prend la parole pour détailler les divers stands tenus et présente la convention signée entre l'association et le stand de tir .

Des journées de tir seront organisées pour les adhérents ou non adhérents afin que ceux-ci puissent régler leurs armes dans de bonnes conditions.

Tout cela pour un maximum de sécurité.

RENOUVELLEMENT DU 1/3 SORTANT :

3 administrateurs ont donné leur démission

Le président a reçu trois candidatures

Amandine ZACHARIE

Eric LECONTE

Jean Pierre RIMONTEIL

Le président demande dans la salle s'il y a un candidat. Aucun ne se présente

Le vote à main levée est effectué

Mme Amandine ZACHARIE est élue à l'unanimité

Mr Eric LECONTE est élu à l'unanimité

Mr Jean Pierre RIMONTEIL est élu à l'unanimité

Questions diverses :

Un adhérent nous suggère d'informer les présidents d'ACCA de nos journées stands de tirs.

Une demande a été faite afin que les adhérents reçoivent les statuts .

Le président remercie l'assemblée

La séance est levée à 20h.40

Le Président
ESCOUBET Gérome

Le Vice Président
LABARCHEDE Thierry

